L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général, de la Première et de la Troisième Municipalité.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1837.

Le navire Bolivar est arrivé du Hâvre à la Balise, en 38 jours de traversée. Il ne peut entrer faute d'eau dans les Passes. Les passagers du Salem, sont arrivés hier soir sur le bateau de remorque Phœnix, qui a amené le Moro Castle, de Bordeaux.

Capture de MITCHELL, le pirate.

Le bateau à vapeur Colombia, parti de la Mobile pour la Nouvelle Orléans, dans la soirée d'avant hier et arrivé dans notre port la nuit dernière, a apporté la nouvelle de la prise de Mitchell, le pirate, et de la goëlette Blooming Youth, qu'il commandait. Le Colombia en approchant de la goëlette a cru la reconnaître pour celle que l'on avait citée comme ayant commis quelques actes de piraterie. Il se trouvait à bord du bateau à vapeur un passager du nom de M. Noggle qui avait un intérêt dans le Blooming Youth et qui y avait pris passage à Norfolk pour Georgetown dans la Caroline du sud, où il fut laissé à terre par Mitchell, qui mit à la voile clandestinement. Noggle identifia la goëlette, et reconnut aussi Mitchell. Sur cette reconnaissance, le Colombia, changea sa route, se rendit dans la baie, et fit part de la chose au capitaine d'un cotre qui se trouvait en station dans cet endroit. Le cotre mit de suite à la voile et s'empara du Blooming Youth, de son capitaine, et de tout l'équipage, composé de 18 hommes, qu'il conduisit au fort Morgan.

L'heure avancée à laquelle nous est parvenue la nouvelle de cette capture ne nous a pas permis d'entrer dans de plus grands détails à ce sujet. Nous renvoyons nos lecteurs à la partie anglaise de ce journal.

ELECTIONS DE NEW-YORK.

Quel que soit le regret que nous éprouvions du résultat des élections, dans l'Etat de N.-York, et quelque puisse être l'influence que ce coup inattendu produira dans le sort de la politique générale du pays, nous croyons cependant, que la presse démocratique de la Louisiane, à l'exemple de celle de New York, ne doit pas tenir la chose secrète, mais au contraire qu'elle doit lui donner la publicité qu'elle réclame, de manière à mettre les vrais républicains d'ici en garde contre toutes les manœuvres qui, l'année prochaine, pourront être entreprises par les Whigs pour faire triompher leurs candidats et leur cause. Que New-York déserte le parti qu'il a si long tems embrassé, la honte et le remords seront la conséquence infaillible de cet acte de trahison: mais que parce qu'un Etat aura lâchement renié ses couleurs et se sera jeté corps perdu dans une route qu'il condamnait naguères il faille désespérer du salut de la patrie et consentir à subir le joug des aristocrates et des monopoleurs, certes cet oubli des devoirs les plus chers au citoyen serait bien condamnable, bien funeste à nos libertés politiques, et si tel était le cas, il faudrait assurément incliner le front et se résoudre à passer sous les fourches caudines! Mais à Dieu ne plaise que ce soit là le sort qui nous est réservé; il est encore assez d'Etats démocratiques dans l'Union fédérale pour que nous puissions faire face à l'orage qui se prépare et conjurer tous les malheurs dans lesquels le pays serait nécessairement entraîné, si les whigs en devenaient jamais les maîtres, et si les doctrines de l'agiotage et de la spéculation allaient y remplacer un jour les principes de pur républicanisme que nous ont légués les pères de la patrie et que nous avons juré de maintenir et de transmettre intacts à nos descendans.

Dans la lutte qui va bientôt s'engager parmi nous, il ne faut pas se dissimuler qu'on n'y rencontrera des obstacles les plus difficiles à vaincre. Notre pays comme New York n'est que malheureusement trop sous l'influence des hommes à argent. Mais plus le danger est grand, plus nous devons montrer du patriotisme et du dévouement à servir la cause nationale. Unissons nous fortement, et puisque nous venons de perdre un de nos plus puissans auxiliaires, tâchons du moins de travailler de manière à rendre cette perte de nulle valeur, et briguons l'honneur de prendre la place qu'occupait l'Etat de New York dans la Confédération Américaine. La Pennsylvanie et la vieille Virginie ne sont elles pas là qui nous animent par leur noble exemple et nous promettent les honneurs du triomphe!

Voici jusqu'à présent le résultat connu des élections: 48 députés de nommés, tous Whigs; savoir:—New York 13, King's County 2, Queen's 1, Richmond 1, Westchester 3, Rensselaer 3, Albany 3, Schenectady 1, Saratoga 2, Oneida 4, Greene 2 et Montgomery 3—Total 48.

Sur les nouvelles du Canada.

Les nouvelles que nous avons données hier du Canada, et celles que nous publions dans notre numéro de ce jour, sont d'une telle importance dans les suites qu'elles annoncent, que nous croyons pouvoir nous permettre à ce sujet quelques réflexions. En réfléchissant en effet sur la situation de cette vaste colonie, et sur la conduite que le gouvernement anglais tient à son égard, on ne peut s'empêcher de jeter ses regards en arrière, et de comparer les causes de la révolution américaine avec celles qui tendent à amener l'indépendance du Canada. La même politique, le même système de ménagement, doivent conduire au même résultat; et ce qu'il y a de plus singulier dans ce rapprochement, c'est que le même aveuglement semble avoir frappé le ministère actuel, qui avait frappé celui du lord Chatam. Ce n'est assurément pas que nous nous refusions à reconnaître l'étendue des lumières des deux ministères que nous comparons; et que nous n'apprécions, comme ils le méritent de l'être, les grands talens qui les ont signalés; mais, il y a chez les puissances de la terre, un entraînement que l'on pourrait dire providentiel, vers certaines erreurs qui sont à leur tour comme les précurseurs de grandes catastrophes! L'heure paraît venue pour les Canadiens de conquérir leur indépendance; et tout, dans la marche ministérielle, semble précipiter la péripétie de ce grand drame.

Les nombreux sujets de l'Angleterre, courbés au Canada sous le régime colonial, ne jouissent qu'en apparence des droits de citoyens; et leurs assemblées légales ne sont qu'un simulacre de représentation. Écrasés d'impôts au profit de la métropole, ils doivent subvenir à l'entretien des forces qui sont destinées à les opprimer plus qu'à les protéger; et les droits imposés qu'ils payent sur les marchandises importées, font tourner au profit de l'industrie anglaise tout ce qui pourrait favoriser une industrie nationale; en un mot, la colonie est comptée pour rien et l'administration pour tout. Dans cet état de cause, les Canadiens imbus des principes de réforme qui se sont propagés en Angleterre, et jaloux d'obtenir à leur tour quelque amélioration au système colonial, ont porté leurs réclamations au pied du trône. Repoussés dans leurs suppliques, ils ont usé du droit de pétition envers les chambres, et tout sans en obtenir le moindre redressement ni la moindre justice. Dès lors, l'irritation s'est manifestée, et les griefs que l'on avait endurés ont été dénoncés à la face du monde. On a commenté les ordres donnés à plusieurs reprises pour empiéter sur les libertés concédées par les capitulations anciennes. On s'est indigné de la persistance des vice-rois à saper la liberté des cultes par la disposition forcée des biens destinés aux catholiques, et qu'au mépris des anciennes capitulations, et des dogmes formels de la religion on prétend assigner aux anglicans. On s'est élevé contre des droits qui, équivalant à des prohibitions, ont frappé les produits des fabriques indigènes; et l'on s'est récrié contre toutes les genres de vexations exercées de la part des autorités anglaises. Le despotisme que savent si bien déployer les agens du pouvoir, surtout dans un éloignement semblable; ce despotisme, que rien n'a pu réprimer, et qui toujours est assuré de l'approbation ministérielle, n'en a pas moins marché, tête levée, au milieu des tourmentes populaires qu'il sait toujours faire tourner à son profit. Enfin est arrivée l'époque où la mesure des iniquités s'est comblée; où le peuple s'est réveillé; non pas une populace en démence, mais un peuple réfléchi, courageux, puissant de force et d'énergie; le Canadien enfin, a senti le joug trop pesant, et s'apprête, ou plutôt est prêt à le secouer. Un grand exemple de persévérance lui est offert et le voisinage de l'Union américaine lui enseigne ce que peuvent la constance et le courage. Le Canadien, issu de race française, a tout le courage, toute l'énergie de son origine; moins usé par la civilisation, il connaît peu ces nécessités de convention qui amènent les longues temporisations. Il a souffert et patienté tant que la douceur du caractère national le lui a permis; mais, c'est qu'il a vu le despotisme à découvert, ainsi qu'il s'est vu lésé, non seulement dans ses intérêts, mais encore dans la pratique de son culte, dans l'usage même de sa langue; il a poussé le cri de détresse, et toute la population s'est levée! Tout annonce qu'une lutte terrible va s'engager: mais, si l'on veut jeter les yeux sur le passé, si l'on veut comparer les circonstances, on ne doutera pas du succès de ceux qui combattent pour leurs foyers et pour leurs autels.

Des forces imposantes seront sans doute déployées par la métropole; mais, ces forces sont limitées; et celles d'un peuple qui combat pour sa liberté sont sans bornes connues. La connaissance des lieux, l'habitude du climat rigoureux, donnent aux indigènes une supériorité redoutable sur des troupes soldées dont l'éloignement de la mère patrie amortit le zèle, dont les embûches et les combats incessans abattent ou énervent le courage; et que des appropriations de terre dans la perspective de l'affranchissement, peuvent appeler à la désertion.

Toutes ces considérations devraient frapper ce semble le gouvernement anglais; et, s'il en est temps encore, le ramener, vis à vis des Canadiens, à un système à la fois plus libéral et plus équitable. Mais, frappé de cet esprit de vertige, "funeste avant coureur de la chûte des rois," il s'obstine dans les mesures de rigueur; s'il n'est pas est menacé; et le premier coup de canon tiré sur les bords du St.-Laurent, on pourra prédire avec certitude l'émancipation du peuple Canadien.

Monsieur l'Editeur:

[illegible] ...en parcourant le Digeste des [illegible] du conseil, de l'ancienne corporation, [illegible] y trouver une ordonnance à l'égard des [illegible] d'eau, d'autant que chacun est imbu de [illegible] qu'il en existe une, qui leur enjoint, entr'autres [illegible] de ne pas refuser de vendre de l'eau au détail [illegible] d'usage.

[illegible] de toute part des familles dont les moyens [illegible] permettent pas d'acheter à la fois toute une [illegible] (ou en demande en ce moment 6$), se [illegible] pouvoir en acheter en détail. Quant à [illegible] la vente exprès d'avoir un seau de ces marchands, tout d'un vendre détail. Puisqu'il existe des [illegible] ou sur les boulevards, les marchands de bois [illegible] ... pour que les marchands d'eau ... pas ... trop fous de la loi au public?

...Un des plus ... de ce estimable journal, [illegible] familles intéressées.

UN CITOYEN.

SUR LA DISTRIBUTION DES EAUX POTABLES.

Nous concevons parfaitement l'étonnement d'Un Citoyen dans la communication qui précède; et nous aurions même nous mêmes sollicité une réforme dans le régime des porteurs d'eau si nous n'eussions attendu avec le public, le résultat des réclamations que nous avons faites plusieurs fois contre la négligence que l'on apportait à l'exécution des clauses de la charte de la Banque de Commerce, relativement à la distribution d'eaux salubres dans des "fontaines élevées de quinze pieds de terre, et destinées à l'usage des citoyens". Nous avions pensé que de tels établissemens se feraient incessamment; et qu'il serait temps alors de solliciter une ordonnance qui déterminât le prix de l'eau, en raison de la facilité que l'on aurait à se la procurer pour remplir les tonneaux des marchands. Cependant, on s'obstine à nous laisser boire la détrempe impure des vases du rivage du fleuve; on résiste à tout raisonnement à cet égard; et nous ne savons à qui adresser le reproche de l'inexécution de la loi qui établit un régime de distribution. Il serait temps, que cette question, qui tient de si près à la salubrité publique, se décidât enfin, et nous ne craignons pas d'invoquer sur ce point le bon esprit et le zèle de nos aldermen.

PAR L'ESTAFETTE.

CANADA.

Les dernières dates que nous avons reçues par l'estafette d'hier nous apprennent que le peuple de Montréal commence à en venir à des voies d'hostilité avec les constitutionnels anglais. Les détails qui nous sont parvenus à ce sujet, nous semblant émaner d'une source qui est loin d'être libérale, nous croyons devoir mettre nos lecteurs en garde contre les insinuations malveillantes portées contre les partisans de la réforme. Voici ce que nous lisons dans une correspondance datée de Montréal, le 6 novembre courant:

"Nous avons eu quelques troubles légers dans le camp, cette après midi, vous en verrez probablement les détails dans l'Herald [1] de demain matin. Vers les 2 heures de l'après midi un corps de radicaux, fort de 1000 à 1500 hommes s'est réuni sur le marché au foin (Hay market). Ils se rendirent de là, dans une cour attenant à la taverne d'un radical, fermèrent les portes de la maison ainsi que la porte cochère, et commencèrent à se haranguer les uns les autres. Ce qu'ils ont dit est encore un mystère, cependant la nouvelle de cette réunion s'étant répandue, nombre de curieux et de badauds arrivèrent par groupes près de la taverne. Il y en avait déjà deux à trois cents d'assemblés, lorsque les autres ouvrirent les portes, poussant des hurlemens et tirant deux coups de pistolet ou de fusil, qui ne firent cependant aucun mal. Ils attaquèrent et repoussèrent ensuite les spectateurs constitutionnels et se mirent en route pour Hay Market, en triomphateurs. Dans leur marche ils brisèrent les fenêtres du docteur Robertson et de quelques autres citoyens et lançaient des pierres contre ceux qu'ils rencontraient. Dans l'échauffourée, un des chefs, le général T. S Brown fut frappé à la tête et reçut une blessure assez profonde; je crois cependant qu'il ne court aucun danger. Dans les cinq minutes qui suivirent, les constitutionnels parvinrent à se rallier, et marchèrent à la rencontre des ennemis. Ceux ci furent surpris et défaits et on leur enleva deux drapeaux tricolores et en fusil à sept coups. Tandis que ceci se passait, les troupes de ligne et l'artillerie furent mises sur pied et parcoururent dans toutes les directions la ville et les faubourgs. Elles sont maintenant par détachemens à la tête desquels marchent les magistrats. J'allais presqu'oublier de vous dire qu'un parti d'Anglais, en revenant de la poursuite, força le bureau du *Vindicator* [2] et en enleva tout ce qu'il contenait. Ils jetèrent aussi quelques pierres contre les fenêtres de Papineau, et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on les empêcha de briser la maison.

Je viens de visiter une personne malade; il est plus de 9 heures du soir et la ville est aussi tranquille qu'il soit possible de l'être. Je ne crains pas qu'il y ait de nouvelle démonstration publique de tumulte, cependant les maraudeurs pourront bien commettre quelque trouble, à moins qu'une police efficace et bien organisée ne soit établie ou que la troupe ne soit appelée à faire patrouille toutes les nuits."

[1] Journal toriste.
[2] Journal libéral.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

PARIS, 28 sept.—La liste des nouveaux pairs sera publiée, dit-on, en même temps que l'ordonnance de dissolution.

On assure qu'elle contient plus de quarante noms, parmi lesquels on cite MM. Bignon, Humann, de Mosbourg, Odier, Kératry, Camille Périer, de Schonen, Charles Dupin, Bessières, Paturle, d'Andigné de la Blanchaye, de Brigode, de Gambis, Daunant, l'abbé (de la Lozère), Pavée de Vandœuvre, Rouillé Fontaine, comte d'Arcourt, les généraux Darpanal, Tirlet, Delort, membres de la Chambre des Députés; les généraux Tiburce Sébastiani, Dariule, de Castellane, de Préval et Pajol; M. Poisson, de l'Académie des Sciences; l'amiral Villaumez; M. Serrurier, ministre plénipotentiaire en Belgique; M. le vicomte Harmand d'Abancourt, président de la Chambre de la Cour des Comptes; M. Bourdeau, ancien garde des sceaux; M. de Belbœuf, premier président de la Cour Royale de Lyon; M. Laplagne Barris, premier avocat général à la Cour de cassation, et M. le marquis d'Escayrac Lauture, ancien député.

—On lit dans le *Courrier de la Meuse* du 27 septembre:

"Une vieille demoiselle de Verdun vient de mourir, laissant une fortune assez ronde à ses héritiers. Par une clause singulière de son testament, elle lègue une somme de 20,000 fr. à l'habitant de Verdun qui se rendra à pied et en vivant d'aumônes à Sant-Yago de Compostelle, capitale de la Galice, pour demander à Dieu le triomphe de Don Carlos en Espagne et de Henri de Bordeaux en France. Le pèlerin touchera les 20,000 fr. à son retour."

PARIS, 28 septembre

Le gouvernement depuis sept ans a toujours été le même; il a pu, suivant les circonstances, modifier son plan, congédier de loin en loin, quelques ouvriers mais l'œuvre qu'il s'occupe d'achever aujourd'hui est encore l'œuvre dont il a conçu la pensée en 1830. Voyons ses succès.

Qu'est ce qu'un carliste? demandait M. Thiers après la révolution. Aujourd'hui le carlisme est une puissance avec laquelle le juste-milieu est forcé de traiter.

Il y a quelques mois, don Carlos n'était qu'un aventurier, on ne devait jamais souffrir qu'il usurpât le trône de l'innocente Isabelle. Aujourd'hui don Carlos est à la tête de vingt mille hommes et aux portes de Madrid; tous les ministères que notre habile diplomatie lui a opposés n'ont eux que des fautes et n'ont éprouvé que des revers; ils sont morts entre les mains des médecins que nous avons donnés.

L'apparition de notre drapeau sur les murs d'Ancône devait être pour l'Italie un gage de concessions légales, libérales de la part de ses princes. Or, l'Italie est encore sous le joug de la France, le protectrice, aurait grand besoin elle même qu'on protégeât son commerce à Naples et en Sardaigne.

Chaque jour qui s'écoulait devait ajouter à la sécurité de la monarchie: et voilà qu'on déclare que la dissolution de la chambre remet cette sécurité au hasard de l'urne électorale.

La force morale de la révolution de juillet, c'était disait on, notre alliance avec l'Angleterre: et voilà que cette alliance est détruite, voilà que nos alliés, qui nous offraient d'occuper Saint Sébastien et le passage occupent ces deux positions sans nous et peut être contre nous.

Alger allait être une France africaine, remplaçant l'Egypte que nous avons perdue, suppléant à des colonies qui nous manquent, et nous donnant sur la Méditerranée la position qu'occupent les Russes sur la mer Noire: et voilà que nous cédons la moitié de cette France, et que dans l'autre nous ne pouvons nous faire obéir.

La révolution de juillet devait nous replacer en Europe au rang dont Waterloo nous avait fait descendre: et nous avons vu la Russie écraser la Pologne sous nos yeux, et elle a consommé à demi l'envahissement de l'empire ottoman, et nous avouons que l'Autriche nous est hostile en Italie, et nous souffrons que l'Espagne échappe à la juste influence de notre voisinage et de nos institutions.

En France le gouvernement devait être vrai, légal, économe, national: et sa loi électorale constitue un privilège; sa conduite a été souvent illégale et presque toujours arbitraire; son budget est écrasant et sa tendance exclusivement dynastique.

Campe échelonnés sur la route de Bone à Constantine.

Au moment où l'attention publique est si vivement préoccupée de l'expédition contre Constantine, sous les murs de laquelle notre armée est sans doute arrivée aujourd'hui, nous avons pensé que nos lecteurs ne liraient pas sans intérêt les détails qui suivent et que nous a communiqués un de nos correspondans.

Cinq camps ont été échelonnés sur la route de Bone à Constantine: à Dréan, à Neschmeya, à Hammam et Berda, à Ghelma, à Merdjez el Hammar. S'appuyant les uns sur les autres, ils assurent nos derrières contre les incursions des Arabes, en facilitant nos transports de vivres et de munitions.

Le camp de Hamman el Berda, (les bains de Berda) n'était que provisoire et destiné aux travailleurs chargés de la construction de la route. De ces diverses places d'armes, celle ci est placée dans le site le plus agréable. Près de là, dans une charmante petite vallée, jaillissent des sources chaudes (ce sont les *aquæ tibilitanæ* des anciens); les eaux tombent dans un grand bassin, de construction romaine, parfaitement conservé, et qui sert aujourd'hui aux officiers français au même usage qu'au temps des Romains. L'eau a vingt cinq degrés de chaleur et le goût des eaux de Gréoulx... Le camp se compose qu'en tentes et en huttes de feuillage; il est placé sur une petite hauteur, à côté des bains. A quelques pas de la source, et sans se mêler à ses eaux, coule un ruisseau d'eau froide dont le cours continue à travers la vallée. Les rives de l'un et de l'autre sont embellies par une riche et vivace végétation. Des bouquets de jujubiers, de rosiers blancs, de grenadiers et de vignes sauvages, forment dans toute la longueur de la vallée une épaisse et longue allée de fleurs, et offrent le coup d'œil le plus ravissant. La garnison de Hammam el Berda a conservé les relations les plus pacifiques avec les Kabailes du voisinage. Cette population n'est pas aussi difficile à gouverner qu'on le croit communément; il s'agit de se montrer vis à vis d'elle modéré et juste; mais aussi, au besoin, énergique et fort.

Les Kabailes sont pour moi un peuple nouveau; je n'avais jamais eu jusqu'ici l'occasion de visiter dans leurs demeures ces habitans de l'Atlas, car dans les environs d'Alger il n'existe point de tribus de Kabailes. Cette race commence que derrière Blida, et la plus importante de toutes, celle des Flissa, habite les vallées et les pentes de la haute montagne Dschurcura, au pieds de laquelle se trouvent les tombeaux des marabouts les plus renommés de la Barbarie; c'est de là que viennent à Alger tous les Kabailes qui y sont employés comme journaliers et qui au bout de quelques années retournent dans leurs montagnes avec le petit pécule qu'ils ont péniblement amassé. Les Kabailes qui avoisinent la route de Bone à Constantine ne ressemblent guère à ceux de Flissa et des tribus des environs de Bougie. Ceux ci, et en général les Kabailes qui habitent les versans septentrionaux de l'Atlas, ont conservé dans toute son originalité leur caractère national; seuls ils parlent le kabaile, le schowiah, et la plupart d'entre eux ne connaissent pas même l'idiome arabe du pays. Les Kabailes de la province de Bone, moins riches en troupeaux que les Arabes, s'occupent plus qu'eux de la culture des terres, sans les cependant toutefois au delà de leurs besoins. Leurs tentes et les cabanes dont se composent leurs dachkars, ou villages, sont comme celles des douers des Arabes, on y remarque seulement un plus grand luxe de tapis et de batterie de cuisine. De tous les peuples musulmans les Kabailes paraissent les moins enclins à la jalousie. Leurs femmes ne sont point enfermées; elles se montrent sans dérangent sans effroi, et s'approchent quelquefois d'eux avec une certaine curiosité. Leur fille se marque pas d'élégance, ni leur physionomie d'un certain charme. Mais leur... boucles d'oreilles, leurs bracelets d'argent dont elles ornent leurs bras et leurs jambes, le tatouage de leur front et de leurs joues, donnent aux jeunes un aspect sauvage: les vieilles ressemblent à de vraies sorcières. On ne saurait refuser à ces barbares l'admiration dans le caractère, malgré les traits de ce sauvage et de fanatisme dont les exemples sont malheureusement trop fréquens.

Le camp de Ghelma est posé sur les ruines de l'ancienne ville romaine Kalama, qui, après Carta, était une des villes les plus florissantes de la Numidie, et qui renfermait les tribus des rois numides. Ghelma (c'est le nom que les Arabes donnent à ces ruines) est situé à moitié chemin de Bone à Constantine, dans une large vallée de l'Atlas, dont la première chaîne est à peu de distance en arrière. Les environs, peu favorisés de la nature, ne présentent aucune vue pittoresque. Les terres sont d'ailleurs fertiles et, quoique mal cultivées, donnent d'abondantes moissons. L'aspect imposant et extraordinaire du camp et des ruines supplée ici à l'absence des beautés champêtres. Qu'on se figure, dans un désert immense, silencieux et mélancolique, un chaos de monumens grandioses, du milieu desquels s'est élevée comme par enchantement une ville peuplée de soldats français, braves, rieurs et joyeux! A côté des tentes blanches s'élève une longue file de baraques en pierre, bâties avec des débris de colonnes, d'autels et de pierres tumulaires, et habitées par des marchands maltais, des cafetiers français ou des soldats malades. Ce mélange de constructions modernes et de ruines antiques est original et souvent comique. Sur les murs on lit à chaque pas: *Ici on donne à boire et à manger*, et tout à côté des inscriptions latines rappellent que la pierre du tombeau élevé au souvenir d'un héros romain pave maintenant le sol d'un cabaret français. Dans l'intérieur du camp, qu'entoure et protège une forte muraille, circulent pêle mêle des guerriers à l'humeur joyeuse, des musiciens arabes, des chevaux qui hennissent, des centaines de jeunes animaux sauvages, tels que hyènes, chacals, porcs épics, que les soldats ont pris vivans et qu'ils élèvent par passe temps, la chasse leur ayant été défendue. Comme pour compléter ce spectacle extraordinaire, sur la ruine la plus élevée flotte le drapeau tricolore, glorieux rival et héritier des conquêtes des aigles romaines dans cette partie de l'univers.

Le colonel Duvivier commande à Guelma: c'est lui qui, comme premier moyen de défense contre les attaques d'Achmet Bey, a tiré parti d'un mur d'enceinte qui paraît avoir été construit par les Vandales ou les Sarrasins avec les débris de Kalama et long temps après la destruction de cette ville. C'est par ses soins que ce mur a été relevé, qu'il a été entouré de redoutes et que Ghelma est devenu une véritable forteresse. La quantité et l'étendue des travaux exécutés attestent la persévérance et les efforts de la petite garnison sur ce point important. Elle a montré une force d'âme et un dévoûment au dessus de tout éloge dans les circonstances les plus critiques, à une époque où elle supportait les plus dures privations, où elle manquait d'abris, où les communications avec Bone était souvent interrompues par la crue de la Seybouse; enfin, où les Arabes étaient aux portes et semblaient attendre que nos soldats épuisés devinssent leur proie. Honneur à la résignation et à l'ardeur de ces braves qui ont heureusement triomphé de tous ces obstacles!

Le dernier des camps a été récemment établi à 20 lieues de Bone, ainsi au delà de la moitié du chemin de Bone à Constantine. Le plateau de Merdjez el Hammar, où il est situé, est très beau: il offre une position militaire remarquable et assez vaste pour y concentrer beaucoup de troupes et un immense matériel. La rive gauche commande la rive droite, et le pays étant découvert, la défense est facile. L'Oued Cherf se jette dans la Seybouse au dessous du plateau, et deux gués en amont du plateau offrent un passage assez facile. L'artillerie a établi un pont de chevalets un peu au dessous du gué principal, de manière à assurer le pour l'infanterie est placée près de l'autre. Les troupes ont construit des baraques en fait lage: elles ont de l'eau et du bois en abondance, et jusqu'à présent l'état sanitaire est excellent. C'est à Merdjez el Hammar que le gouverneur général des possessions d'Afrique s'est établi depuis six semaines; c'est dans ce camp, destiné à servir de point de départ et de lieu de dépôt à l'armée opérant sur Constantine, qu'ont été réunis les parcs de l'artillerie, du génie et de l'administration ainsi que tous les corps appelés à faire partie de l'expédition. Des avant postes ont été dernièrement portés à quelques lieues en avant au défilé de Ras el Akbah, nommé par les Arabes "le Coupe Gorge", d'où, en deux journées de marche, on peut arriver devant Constantine. Puisse cette fois l'intempérie de la saison ne pas s'opposer encore à ce que nous nous emparions de la ville, et l'indécision ministérielle à ce que nous en restions définitivement les maîtres!

(*Le Siecle.*)

La tentative du roi de Hanovre a eu trop de retentissement en Europe et en Allemagne surtout, pour que la sainte-alliance ne sente pas le besoin de venir au secours de l'imprudent monarque qui a soulevé contre lui toutes les défiances de la confédération germanique. Dans le but sans doute de prévenir une rétractation toujours honteuse pour un prince, dont le zèle pour le pouvoir absolu mérite récompense, elle n'a rien imaginé de mieux que de découvrir une conspiration démagogique qui devait changer de fond en comble la face du royaume hanovrien et s'étendre ensuite aux autres gouvernemens.

Le *Courrier de Lyon*, expert en révélations de ce genre, signale aujourd'hui le départ de quelques réfugiés allemands, italiens et polonais, qui étaient parvenus jusqu'ici à se soustraire à toutes les recherches en Suisse, et qui ont été mis en campagne pour aller rejoindre leurs associés du grand duché de Bade, de la Bavière rhénane et des deux Hesses. Lorsque toutes leurs forces, dit-il, seront réunies, ils se dirigeront sur le Hanovre, où la *Jeune Europe* estime qu'il y a pour le moment un coup à faire. Voilà des projets, comme on voit, bien sinistres.

La *Correspondant de Hambourg* voit les choses sous un aspect tout aussi alarmant. Suivant ce journal, les clubs et les comités révolutionnaires, en Angleterre et en Suisse, aussi bien que dans le midi de la France et dans la Péninsule, n'ont point renoncé à leurs desseins atroces; ils ont voulu les mettre à exécution d'abord dans le Hanovre. Des propositions monstrueuses, ajoute-t-il, ont été faites aux étudians de l'Université de Gœttingue et aux Hanovriens; heureusement elles ont été repoussées; mais le danger n'en a pas été moins réel, et il pourrait se renouveler. Il faut donc y mettre un terme et extirper la démagogie partout où elle existe encore.

C'est avec ces craintes simulées et ces versions aussi vraisemblables que la police politique en Allemagne espère exploiter encore la peur, qui a déjà inspiré tant de fausses mesures aux différents états de la confédération. Le piège est aisé pourtant à reconnaître. Le maladresse que le *Courrier de Lyon* et le *Correspondant de Hambourg* ont commise, en indiquant de préférence le duché de Bade, la Hesse, la Bavière rhénane, où l'incartade du roi Ernest a été blâmée publiquement, annonce assez quel but cette police se propose. Mais peu importe, la diète s'y laissera prendre encore, et la cause du roi de Hanovre ne sera pas perdue.

(*Courrier Français.*)

Nouvelles de Bone.

14 septembre.

Les préparatifs de l'expédition de Constantine se poursuivent avec célérité. L'arrivée de S. A. R. le duc de Nemours les fait hâter vivement; cependant beaucoup de monde ici est encore convaincu qu'il serait possible que l'expédition n'eût pas lieu et que la guerre se terminât par un traité. Quoi qu'il en soit, Achmet songe à chercher à traîner en longueur par ses ouvertures et par la suspension qu'il cherche à faire de depuis quelque temps; il voudrait, ou du moins c'est une opinion assez répandue, temporiser jusqu'à la saison des pluies, car alors nous ne pourrions agir contre lui. Cet Arabe ne néglige du reste aucune précaution pour se défendre; il fait miner plusieurs positions, notamment le mamelon de la *Victoire*, où nous devons placer notre batterie d'attaque.

Dans l'armée du bey, les Turcs semblent avoir triplé; il faut qu'il y ait eu quelque part un débarquement, car il y a de l'infanterie régulière en assez grande quantité, comme nous l'avons pu remarquer dans nos dernières sorties.

Nous ne devons pas compter sur les tribus amies; elles tremblent devant le pouvoir du bey.

Nous avons un grand nombre de malades, heureusement qu'il est toujours un peu d'eau qu'on nous promet quelques guérisons.

Il y a quelques jours on a exécuté sur la place du marché un Arabe qui avait assassiné un Juif et un Français et coupé les oreilles à un Maltais.

Nous recevons de Constantine des renseignemens fort importans. Le bastion de l'est a été coupé; ce bastion formait un pont de la ville au ravin. La ville est devenue inexpugnable de ce côté; il y aurait une boucherie terrible de la colonne qui s'engagerait dans ce défilé. Toutes les maisons qui touchent aux remparts ont été abandonnées, et celles qui donnent sur la porte ont été crénelées et fortifiées. Des fossés ont été pratiqués dans la porte même, et il nous faudra jeter un pont pour arriver à la ville. Les travaux qui ont été exécutés et qui s'exécutent indiquent que des Européens dirigent la défense de la place.

DERNIERES DATES:

New-York	nov	16	Liverpool	oct	10
Boston	nov	9	Londres	oct	10
Philadelphie	nov	10	Havre	oct	10
Baltimore	nov	10	Paris	oct	9
Charleston	nov	11	Bordeaux	oct	1
Washington	nov	9	Madrid	sept	28
Mexico	sept	12	Cadix	oct	1
Tampico	oct	12	Havane	nov	8
Vera-Cruz	sept	7	Houston [Texas]	oct	30

COMMERCIAL.

VENTES DE COTON FAITES HIER.

1564	balles Mississipi		9½
147	do	do	9
112	do	do	11½
70	do	do	10
51	do	do	9
37	do	do	8¼
20	do	do	11
1139	do	do et Louisiane, prix inconnus.	
287	do	Louisiane	9½
260	do	do	9½
153	do	do	9½
39	do	do	9½
33	do	do	10½
101	do	do	10
30	do	do	10½
4129			

REMARQUES.

La ville offre un aspect tout à fait animé et commercial, qui n'est cependant causé que par de nombreux arrivages de navires et de bateaux à vapeur plus ou moins chargés et portant une foule de passagers. Au fonds, les affaires n'en sont pas plus améliorées pour cela, car les transactions dans toutes les branches, ne sortent pas de leur cercle restreint et n'ont lieu qu'au détail.

Les marchandises de toutes sortes arrivent avec abondance, et peu d'acheteurs en gros habitans la campagne ont encore paru sur le marché; conséquemment, les ventes ne se bornent qu'à la consommation locale.

Les produits de l'Ouest commencent à arriver, mais pas en quantités suffisantes pour causer une baisse dans leurs prix; on pourrait cependant en excepter la farine et quelques autres provisions.

Il ne nous est parvenu aucune autre nouvelle du Hâvre ou de Liverpool durant la semaine.

Pas de changemens dans le marché monétaire; les bons effets s'escomptent toujours couramment à 1½ et 1½ pour cent par mois.

Le taux des espèces sonnantes baisse; nous quotons les piastres à 9 et 10 pour cent.

Les billets de la Banque des Etats Unis ont fléchi de 1 pour cent, c'est à dire qu'ils sont à 4½, et l'escompte sur les billets des banques de la Mobile et du Mississipi a aussi baissé cette semaine. Nous référons à la table ci dessous.

Le tems, durant la majeure partie de la semaine, a été beau et favorable aux affaires du dehors; mais hier il a été très sombre et la soirée a été un quelque sorte pluvieuse.

Coton—Cet article a été extrêmement animé durant la semaine, jusqu'à hier où il s'en est fait d'assez fortes ventes; le chiffre des transactions de la semaine écoulée est de 8579 balles, elles ont eu lieu aux prix suivans:—Mississipi 13 cents, 11¾, 11½, 11, 10¾, 10½, 10¼, 10, 9¾, 9½, 9¼, 9, 8, 8½, 8¾, et 7½.

Les prix, comme on doit bien s'en apercevoir, se rangent entre 9 et 11 cents, abstraction faite d'un lot de 153 balles, composant deux belles récoltes, et qui a obtenu 13 cents.

Il y a eu une baisse de près d'un demi cent sur les prix de la semaine dernière. Les acheteurs viennent à une réduction qui a ce qu'il paraît a été obtenue.

...considérable, et le... se fait sentir ... cet article, et la demande ... pour parler de ... bonsouts, qui ... lieu à nos ... tion, que ... crois que ... lots s'est écoulé à 2 cts.

Maïs—Les arrivages de cet article, en demande, et ses prix restent les mêmes que blis depuis plusieurs semaines, variant cependant par fois de quelques cents par boisseau, en baisse ou en hausse sur les prix établis.

Avoine—Nous quotons cet article 50 et 55 cents par boisseau. La bonne qualité obtient nos cours les plus élevés. Une grande quantité d'avoine et de maïs a été achetée par le gouvernement pour les besoins de l'expédition des Florides.

Farine—Nous réduisons encore nos cours pour la farine; cependant, les arrivages ne sont pas forts, ils sont toutefois suffisans pour induire les acheteurs à accepter les prix présentement offerts, car la demande pour l'exportation est très limitée.

Foin—Les forts approvisionnemens qui nous arrivent avec tant de fréquence ont rendu le marché calme pour cet article, et nos cours ne s'obtiennent que difficilement.

Sel—Nous quotons le Liverpool En à 2 piastres pr. sac, et le gros à 1 75.

Deux cargaisons de sel des Iles Turques, sont arrivées dans le courant de la semaine, une desquelles s'est déjà vendue à raison de 5 cents par boisseau.

Frêt—Quoiqu'aucune cargaison ne soit acceptée à des taux au dessous de nos cours, le fret est très calme. Pas de navire en charge pour Liverpool; 5 pour le Havre, 1 pour Marseilles, et 1 pour Glasgow, sont les seuls qui chargent pour les ports européens.

PRIX-COURANS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ARTICLES DIVERS.		De	A
COTON	Bon et fin la liv.	12½	13
"	Bon et beau	11½	12
"	Beau	10½	11
"	Moyen	8	9
"	Ordinaire	7	8
TABAC	Première qual.	5½	6½
"	Seconde	4½	5
"	Croisé	2½	3
"	De Cube	25	28
SUCRE	Nlle. Orléans	5½	6½
"	Cube, blanc	12½	13
"	Do. brun	8	8½
MELASSES		28	30
T. D'EMBAL.	De l'Ouest, la yard	23	25
	De Dundee	20	22
C. D'EMBAL.	la livre	10	11½
CHARBON	De l'Ouest, le baril	50	—
	De Liverpool	2	2 25
	D'Ecosse	—	—
CHANDELLES	Blanc d. bal. N. Bed. liv.	28	—
	Do. de Nantucket	37	—
CAFE	De suif	17	18
	De Cube	11	12
	Du Brésil	11	12½
	De St. Domingue	—	—
FARINE	Le baril	7 75	8 —
FRUITS.			
RAISINS	Par caisse	2 37½	2 50
	Par demi-caisses	—	—
	Par quart de caisse	—	—
AMANDES	A coque tendre, la l.	—	10	13
	A coque dure	7	—
POISSON.			
MORUE	La caisse	1 75	2 —
HARENG		87½	1 —
MAQUEREAUX	No. 1, par baril	12	—
"	No. 2	10	—
"	No. 3	7	7 50
GRAINS.			
MAIS	En épis, par baril	1 25	1 38
	En grains, par boisseau	1	—
HARICOTS	Par baril	3	3 25
FOIN	Les 100 livres	1 12½	1 25
PEAUX	Louis et Miss.	9	10
	Mexicaines	11	11½
PLOMB	En saumons	—	6½
	En barres, la liv.	—	7½
CHAUX	De l'Ouest, le baril	—	—
	De Thomastown	1 25	—
PROVISIONS.			
BŒUF	Mess	15	15 50
	Prime	15	—
PORC	Clair	22	23
	Mess	20	20 50
	Prime	17	17 50
	Plats côtés	—	—
JAMBON	Jambon, la livre	13	14
	Enveloppés	13	15
	E paules	12	13
	Plats côtés	10½	11
SAINDOUX	Du Nord	11	12½
BEURRE	Du Nord	31	33
	De l'Ouest	18	20
SEL	De Liverpool, le sac	2	—
	Fin, par sac	1 75	—
	Des Iles Turques, p. bo.	57	—
RIZ	De la Caroline, les 100l.	6 25	6 50
EAU-DE-VIE	Franç. 4e pr., le gal.	1 25	1 62
	Américaine, 1re. pr.	60	62
RUM	De la N. Orl. 1re pr.	45	48
	De la Jamaïque	1 50	2 —
	Du Nord	45	48
GENIEVRE	De Hollande	1 20	1 25
	Américain	55	70
WHISKEY	Commun	38	40
	Rectifié	40	41

ESPÈCES.

Piastres	9 à 10 p. c. pr.
Doublons Espagnols	17 25 à —
" Mexicains	16 75 à —
Souverains	5 25
Or américain	10 pr. ct. d. pr.

BILLETS DE BANQUE.

Banque des E. U.	4½ à pr. ct. de prime.
Mobile	9 à — " d'esc
Mississipi	17 à 20 " d'esc

FRET.

Pour Liverpool, coton par livre	9/16 à —
Havre, coton par livre	1¼ c.
Rotterdam, tabac, par boucaut	—
Hambourg	—
Cowes et un marché	—
Ports du Nord des E. U., coton p. bal.	1 ½ à 3/4
Sucre par baril, de la côte	1 25 à 1 ½
De la ville	82½ à 1
Tabac par boucaut	84 à 5½

Nombre de navires non expédiés, dans le Port:

Navires	74
Barques	5
Bricks	27
Total	106

NEW YORK, 10 nov.

Ventes d'Actions.

8 actions Banque des Etats Unis 120½

Cours du numéraire.

	Offert.	Demandé.
Or américain	106½	106½
Souverains	5,10	—
Piastres mexicaines	107½	107½
Pièces de 5 francs	109½	109½
Doublons espagn.	16,85	—
Deux piastres	106½	106½
Quarts de piastres	—	—
Traites sur la Trésor.	—	—
Billets de la Trésor.	—	—
Traites sur l'étrang.	—	—
Effets de l'étranger	—	—

Le Marché.

Quelques lots de coton de choix N. Orléans se sont vendus à 15 cts., pas de changemens dans l'état général du coton sur le marché.

Farine—9, 12 a 9 50 pour toutes les descriptions de l'Ouest, mais l'article n'est pas très animé.

PHILADELPHIE, 9 nov.

VENTES D'ACTIONS.

14 actions banque des Etats Unis 121½
12 do do 121½

Marché de Baltimore.

Café—Il ne s'est pas fait beaucoup d'affaires cette semaine. Ventes de 84 sacs St. Domingue en lots modérés à 9½ cents, desquels La Guayra, à 11½ à 12 c., du vert à 11½ c., et Rio à 16½ et 11½ cts.

Farine—Nous avons à noter une hausse dans les prix de toutes les qualités de Breadstuffs, tant pour le grain brut que pour le grain préparé.

Farine de Howard street—A l'ouverture du marché qui a eu lieu lundi, une tendance à la hausse s'est visiblement fait sentir, et mardi, des ventes ont eu lieu en magasin, à 8 87½ à 9; depuis, une nouvelle amélioration a eu lieu, et aujourd'hui nous trouvons que les prix de magasins dominant en général sont de 9 25. Les prix de l'article en wagons, qui ont prévalu au commencement de la semaine, étaient de 8 50 à 8 75, et aujourd'hui nous le quotons à 8 75 et 9.

Farine City Mills—Des ventes ont eu lieu au commencement de la semaine à 8 75, mais depuis, les prix se sont graduellement améliorés, et des ventes ont eu lieu hier, à 9 25. Aujourd'hui nous le quotons à 9 25 et 9 50; quelques détenteurs refusent même de vendre à des prix au dessous de ce dernier.

Les inspections de la semaine finissant mardi soir, comprennent les qualités et quantités suivantes:

	Barils.	Demi barils.
Howard street	2059	26
City Mills,	6166	150
Susquehanna,	60	00
Total,	8225	180

En sus 775 barils et 100 boucauts farine de seigle, 124 barils farine de maïs et 1100 barils Richmond City Mills.

Mélasse—Nous notons des ventes de 50 boucauts Cube à 37 cts, et de Trinité à 40 cts. A l'encan aujourd'hui, 10 boucauts Porto Rico ont été vendus à 47 cents.

Sucre—A l'encan hier 200 boucauts N Orléans ont été vendus à 7 50 et 8 10, et 83 tierçons et 75 barils Jamaïque à 10 et 10 25.

Tabac—Les qualités communes du Maryland sont très négligées, mais les belles sont en assez bonne demande, et les renforts arrivant, de ces dernières descriptions se vendent aussitôt inspectées. Les transactions ont pleinement rapporté les derniers prix que nous cotons comme suit: 95 à 8, ordinaire et commun 3 à 4 50, bon et fin 5 à 8. L'Ohio commun n'est pas en demande, mais les meilleures sortes pourront facilement commander 5 à 8 75. Les inspections de la semaine comprennent 873 boucauts Maryland, 151 bts. Ohio et 1 boucaut Virginie, formant un total de 1025 boucauts.

Whiskey—Le marché a été stable à 40 cents pour ce spiritueux en boucauts, et 42 à 44 cents pour du baril.

Les prix demandés sur wagons pour le whiskey en baril, et 37 cents, barils non compris. Les inspections de la semaine comprennent: 333 bts. et 934 barils, duquel montant 334 boucauts et 318 barils sont de Susquehanna.

CHEVAL VOLE.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.

IL a été volé lundi dernier 13 du courant, dans la rue Royale entre Toulouse et St. Louis, à 9 heures du matin, un cheval alezan brûlé, sellé et bridé, le cheval a une petite étoile au front, du blanc aux deux pieds de derrière, un peu du côté du montoire, et à droite du pied jusqu'à la première phalange, des marques de coreshures de la selle et quelques tâches blanches sur le dos, une concavité au cou, du côté du montoire et une marque d'écorchure du collier à l'épaule, presque guérie, une grande queue, quelques crins de coupés dedans par petits banquets, le cheval est à côte agé de 7 à 8 ans, en bon état de service, crins et cou long, l'œil vif, trottant bien, fringant par fois au harnais, la selle américaine, un peu usée, étriers jaune avec une petite sonnaille bleue, brodé de peau jaune. Bride de double gingouage blanc, avec gourmette, double rêne de peau jaune et rênes de noir.

Toute information à ce, relative, sera plaisir au propriétaire. J. L. RABASSA.
18 nov—2

A VENDRE.

TROIS Fauteuils et Cabriolets. S'adresser à M. Goulet, vis à-vis la Pharmacie, qui en fera prix le plus modéré. Il a aussi des Cabriolets à louer.
17 nov

LE DOCTEUR HOUGH a transporté son office au No. 65, rue du Canal, près de l'Eglise Episcopale. 7 sept—1m

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Ohio, Garvin, Philadelphie, J. D. Denegre
Brick Geo Ryan, Rogers, Boston, Stetson, Avery & Co
Polacre Enrique, Bertram, Barcelona, Cucullu, Lapeyre & Co.
Goëlette Belina, Holmes, Apalachicola, Kidder & Head.
Goëlette Eagle, Swanna River, Fa S & J P Whitney
Goel. Mary Jane, Caro, Pensacola, capitaine
Goel. Tremont, Burgess, Swanna River, S & J P Whitney
Goel. David Moss, Smith, Pensacole, Hefford & co.
Bateau à vapeur Echo, McClure, Mobile. Capitaine

Arrivés.

Le nouveau remorqueur Phœnix, des passes, avant amené le navire Tiger, de Boston, la barque Moro Castle, de Bordeaux, le brick Douglass de la Havane, et le brick Halcyon du Texas. Il a amené les passagers du Salem; a entré sur la barre navire Columbiana, de Boston; barque Dale de Liverpool. En dehors ne pouvant entrer faute d'eau, navire Bolivar du Havre, Jessore de Liverpool, George Cabbot de Boston; Sewell de Liverpool et Caledonia. Il a rencontré deux navires dans le fleuve et plusieurs au Bateur.

Paquebot à vapeur Columbia, Wright, de Charleston, par la voie de Key West et de la Mobile.
Bateau à vapeur Augusta, Day, de Vicksburg.
Bateau à vapeur Rodney, Roberts, de Pittsburg.
Bateau à vapeur Pawnee, Dennis, St. Louis.
Bateau à vapeur Alert, Bradley, Mobile.
Nav Tiger, Baker, Boston, le 26 oct.
Barque Moro Castle, Bordeaux, 12 sept.
Brick Douglass, Havane.
Brick Alcyon, Texas.

Mairie de la Nouvelle Orléans.

LE prix de la farine fraîche est aujourd'hui de $7 87½ cents par baril, d'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine [à partir de lundi 20 courant,] 36 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser vingt-cinq pour cent en sus, c'est-à-dire, quarante-cinq onces.
18 nov D. PRIEUR, maire.

Pompe Louisianaise No. 10.

LES membres de cette compagnie, sont invités à se réunir demain, 19 du courant, à 9 heures du matin.
18 nov—1 E. PERRILLIAT, secrétaire.

Compagnie de la Pompe Washington No. 4.

UNE assemblée des membres de cette compagnie aura lieu samedi, 18 du courant, à 7 heures du soir pour s'occuper d'affaires importantes. La présence de tous les membres est indispensable.
18 nov—1 BENJAMIN VAN OSTERN, Secrétaire.

GEO. COOLIDGE,

COURTIER POUR LES NAVIRES ET DENREES, ET MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
Rue de la Vieille Levée, No. 62.
NOUVELLE-ORLEANS.
18 nov—6 Référence—Abijah Fisk.

MAISON A LOUER

Cette belle maison, bien distribuée, située à l'encoignure des rues Craps et Champs-Elysées; chambres à bonnes, dépendances domestiques, cuisine, remises, écuries, &c. S'adresser à LABOURDETTE,
18 nov—5 Rue Royale.

MAGASIN POUR VENTE EN GROS DE BOTTES ET SOULIERS.

Quiconque voudrait louer un magasin bien situé pour le genre d'affaires ci dessus mentionné, peut s'en adresser à l'imprimerie de ce journal, avoir une réponse. 18 nov

AVIS.—Les soussignés ont ce jour, formé une société sous la raison de François Bernoudy, Bouligny & Ganucheau, pour le commerce d'épiceries et les affaires de commissions, au No. 15, Vieille Levée, où ils offrent maintenant en vente, un assortiment général d'articles de consommation.
FRANCOIS BERNOUDY,
DOMINIQUE BOULIGNY,
18 nov—5 EDMOND GANUCHEAU.

OLIVIER & BROCA, nouvellement établis en cette ville, ont l'honneur d'informer le public qu'ils tiennent un assortiment complet de Vin, Eau de-vie, Liqueurs, Fruits à l'eau-de-vie, &c Leurs rapports directs avec la France et leur désir de bien faire sont leurs titres, à la confiance et au patronage qu'ils sollicitent. Leur demeure rue Royale No. 147. 18 nov—3

UN billet de 70 piastres, en date du 11 novembre, souscrit à mon ordre par Mr. Allou d'Hémécourt ayant été volé, le public est prévenu de ne point le négocier; le paiement de ce billet qui n'est point endossé ayant été arrêté chez le tireur.
18 nov—1 J. RENAULT.

3000 Grosses sangsues, à vendre à bon marché à la pharmacie de L. Gametis, rue de la Levée no. 144, entre Ursulines et Hôpital.
18 nov—10

UNE famille allemande, ou de toute autre nation qui entendrait la culture de jardinage, trouverait à se placer avantageusement, en s'adressant de suite au bureau de cette feuille. 18 nov—3

CHANGEMENT DE MAGASIN—H. & W. Anderson, importeurs directs de Vins, Eau de-vie, &c., ont transporté leur magasin au No. 49, rue Tchoupitoulas, dans celui ci devant occupé par Damaris & Co. 18 nov

BLANC DE BALEINE—200 caisses blanc de baleine de New York Bedford, en débarquement du navire Ohio et à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co,
18 nov 34, rue Poydras

WHISKEY D'IRLANDE—Vieux whiskey, en débarquement du navire Arabe, directement de Liverpool, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY,
18 nov 34, rue du Commerce.

FARINE—250 barils farine superfine, reçus et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY,
18 nov 34, rue du Commerce.

BEURRE—40 barils beurre frais de l'Ouest, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY,
18 nov 34, rue Commerce.

VIN DE SICILE—400 barriques Vin de Madère de Sicile, importation directe en pipes, barriques, quarts de barriques et octaves, à vendre bon marché par H. & W. ANDERSON,
18 nov 49, rue Tchoupitoulas.

GRAISSE—1200 barillets graisse de Cincinnati maintenant en débarquement et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
18 nov 14, rue Poydras.

JAMBON—60 boucauts plats côtés côtés et épaules reçus de Cincinnati et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
18 nov 14, rue Poydras.

BEURRE—75 barillets beurre, reçus et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
18 nov 14, rue Poydras.

TRAITES—Checks de banque à vue, à vendre par ROBINSON & Co.
18 nov 45, rue du Camp.

PACANES—3 barils, en débarquement et à vendre par P. H. GALLWEY,
18 nov 31, rue de la Commune.

CUCULLU, LAPEYRE & Co, offrent à vendre,
3000 Caisses Raisins frais de Malaga,
50 Barils Vin doux de Malaga,
60 do Vin sec de Malaga,
20 do Olives fraîches,
50 Caisses Vin Muscat,
100 do Cornichons,
400 Milliers Cigares de la Havane. 18 nov—5

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela peut concerner, salut:—Qu'il soit connu qu'attendu que Juliette Michel, femme de couleur libre, demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressée à moi W. F. C. Duplessis, Régistar des Testamens, dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et ex officio Greffier de la Cour des Preuves, dans et pour la dite ville et Paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la Législature, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834—Avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu et en exécution d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du deux septembre mil huit cent trente-cinq, et rendu dans la succession de feu François Roboum; lo. La propriété foncière ci après décrite fut, le douze octobre mil huit cent trente-cinq, pour compte de la dite succession de feu François Roboum, offerte en vente publique à l'encan par le susdit Régistar des Testamens dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et par lui adjugée comme suit, savoir:

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un lot de Terre situé en la ville de la Nouvelle Orléans, rue Bourgogne, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, mesurant trente-sept pieds et demi de face sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, ainsi qu'une maison briquetée entre poteaux, de quatre appartemens, avec galerie, cuisine, &c. &c. Les banquettes devant être à la charge de l'acquéreur outre et au-dessus du prix d'adjudication, adjugé à Charles Belot, pour compte de Juliette Michel, femme de couleur libre, pour le prix de quatre mille cinquante piastres, $4050.

Conditions de la vente—un cinquième comptant, et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement:

A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations contre le lot de terre et les bâtisses ci dessus décrits, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite, ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.

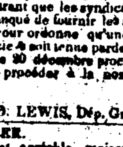

En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce 17ème jour du mois de novembre, A. D. 1837.
18 nov W. F. C. DUPLESSIS, Régistar des Testamens.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire.—Mercredi 15ème. jour du mois de Novembre 1837.—Présent l'Hon. Chs. Watts, juge.—George R. Rountree et Robinson & Godwin vs leurs créanciers. Sur motion de Mr. W. C. Meux, avocat des insolvables, et sur l'enregistrement du certificat du notaire, par devant lequel l'assemblée des créanciers avait eu lieu, montrant que les syndics élus à la dite assemblée, avant manqué de fournir les sécurités exigées par la loi.—La cour ordonne qu'une autre assemblée des dits créanciers aura lieu par devant J. B. Marks, notaire public, le 30 décembre prochain, à 10 heures du matin, afin de procéder à la nomination d'autres syndics.
Extrait des minutes.
18 nov—3 1ps THEO. LEWIS, Dép. Gref.

A LOUER.

UNE charmante et agréable maison de campagne, située à environ une lieue au dessous de la Nouvelle Orléans, bâtie sur un des premiers arpens de l'ancienne habitation St. Amant, bornée d'un côté par la propriété de Mr. E. Villavaso et de l'autre par le Battle Ground Line. La maison est en briques et à étage, et est d'un travail parfaitement fini, avec toutes les dépendances nécessaires. Le terrain sur lequel se trouve cette maison, mesure un arpent, vingt cinq pieds de face au fleuve, sur 18 arpens de profondeur, courant en formant.

Cette propriété convient parfaitement pour y faire du jardinage, de laitage et du bois de corde, ayant une très jolie batture.

Les personnes qui désireraient la louer, sont invitées à se rendre sur les lieux afin de l'examiner et voudront bien s'adresser pour les conditions à
S. GUINAULT.
Passage de la Bourse entre St. Louis et Conti.
18 nov—6

$15 DE RECOMPENSE.

Seront donnés à celui qui logera dans une des geôles d'ici, le nègre nommé HILAYE, marron depuis quatre jours, taille de 5 pieds, trois pouces; il conduisait toujours une grande charrette à barils vides, il a une marque sur la tempe. JEAN GRÉON.
18 nov—5

100 Sacs poivre noir, en magasin et à vendre par [illegible] QUARLES & Co.

THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche, 19 Novembre 1837.
CHUT!
Vaudeville en 2 actes, de Scribe.
Suivi de
JEAN,
Pièce en 3 actes, mêlée de couplets.
Entre les deux pièces, l'orchestre exécutera
L'OUVERTURE DE GUILLAUME TELL,
de Rossini.
MARDI 21,
Le début de Mlle. CALVÉ
On commencera à 6 1/2 précises.

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES:
CLASSE No. 21.
Devant être tirée à la Nouvelle-Orléans
Samedi 25 Novembre 1837.
J. K. MEAD—Directeur.
75 Numéros—12 Billets à tirer.

PROGRAMME:

1	Lot de	$15,000	$15,000
1	"	5,000	5,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,080	2,080
1	"	1,570	1,570
10	"	1,000	10,000
10	"	500	5,000
10	"	400	4,000
15	"	300	4,500
170	"	120	20,400
126	"	80	10,080
126	"	40	5,040
126	"	20	2,520
3780	"	10	37,800
23436	"	5	117,180
27,814			$242,090

Billets entiers, 5 piastres; demi billets $2 50; quarts de billets $1 25.

Paquets de 25 billets chaque, contenant tous les numéros mis dans la roue, $125, garantis devant tirer $60, et pouvant tirer les quatre plus gros lots. Les coupons à proportion.

☞Le bureau est actuellement ouvert au No. 112, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti. 14 nov

A LOUER.

Une Maison, en face du chemin à coulisses de Carollton, et environ 40 acres de Terre.
Deux maisons, avec toutes les dépendances nécessaires dans la cour, près du fleuve.
Un Moulin à scie à vapeur en parfait état.
Un Magasin, Maison à boulangerie, et 10 autres petites maisons.
Sites convenables pour dépôts de bois et charbon, situés au faubourg Bouligny, à Hurtsville et à Harlem. S'adresser à C. HURST,
14 nov—3 à Hurtsville.

CERTIFICATS de dépôts à New-York pour $1500 à vendre par
14 nov—5 SLAUGHTER, PICKETT & BANKS

HABILLEMENS—Le soussigné vient de recevoir de ses manufactures de New York, par les derniers arrivages, UN ASSORTIMENT COMPLET D'HABILLEMENS A LA MODE, convenables à la saison. Aussi: un grand assortiment de toilet Chemises de coton devant en toile, de plus un grand assortiment de chemises de dessous de mérinos, de laines fines et de soie; caleçons, gilets et pantalons de peau de chamois pour les malades; le tout est offert en vente, à des conditions très avantageuses, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune.
17 nov—1m S. HAYNES

SOCIETE.

LES soussignés ont formé ce jour, une société sous la raison, J. Ducournau & Co. pour la confection en général de linge fait, leur magasin est situé rue de Chartres, No. 137, à côté de la Bourse.
J. DUCOURNAU,
17 nov—4 L. DUCOURNAU,

J. DUCOURNAU & Co.—Préviennent leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'arriver de France avec un bel assortiment de linge fait, tels que rédingottes, surtouts, unis et à la polonaise, manteaux, habits, pantalons, gilets, cravattes, satin et gros grains, gants en tout genres, chemises blanches et en couleurs, chapeaux, au dernier goût, etc. claques pour bal, cols en satin et en velours. Leur magasin est situé rue Chartres no. 137, à côté de la Bourse.
17 nov—4 J. DUCOURNAU & Co.

AVIS—Nous soussignés, avons à dater de ce jour, formé une société pour les transactions générales d'affaires par commissions à la Nouvelle Orléans, sous la raison de HOLT & ARROWSMITH.
GEO. B. HOLT,
JNO. ARROWSMITH.
14 nov—6 Rue du Canal, no. 22, maison Musson.

VENTE au prix coutant—Le soussigné informe le public qu'à commencer de ce jour il vendra au prix coutant, les marchandises sèches, composant son magasin, rue Condé, no. 81, près de la rue St.-Philippe, ainsi que le fond dudit magasin.
14 nov P. PARCE.

P. CHIGE,

MAITRE BOTTIER, No. 156, rue de Chartres, VIENT de recevoir par le navire Lafayette, un assortiment de chaussures, tels que bottes, d'un cuir très moëlleux, chaussons vernis pour bal, bottines claquées, vernies en lustre, brodequins en cuir et pantoufles en tissus, le tout à la dernière mode.
14 nov—6

DEMANDE—150 actions de la compagnie de la Banque des Citoyens. S'adresser à
14 nov—3 C. HURST.

A VENDRE—Briques et Mécanique à les fabriquer—7 grandes roues à mouvoir les décrites
5 flèches de différentes dimensions,
1 cylindre neuf de 11 pouces de diamètre,
1 petite pompe à pression,
1 moulin à maïs de première qualité, ayant une meule en pierre de 38 pouces de diamètre,
9 pivots de différentes grosseurs,
10 presseurs et d'autres objets de mécanique, tels que tiroirs, manivelles, roues à coulisses de plusieurs grandeurs, &c. &c. &c.
800,000 briques du pays de première qualité. S'adresser à
14 nov—3 C. HURST, à Hurtsville.

AVIS—Perdu dans la journée du 13 du courant, un billet de la somme de $616, souscrit par le soussigné, à l'ordre d'une personne dont le nom est en blanc, dans le corps du billet. Le dit billet, écrit en anglais, est payable à la Banque des Citoyens. Le nom de Clavaa est mal écrit; le billet est daté du 12 Novembre 1837. Comme il est à supposer que l'on chercherait à le négocier, avis est donné aux courtiers ou autres de ne pas le recevoir, le paiement ayant été arrêté.
14 nov—5 P. SONIAT.

VIN ROUGE en barriques et Eau de Vie à vendre en débarquement des navires Talma et Vaillant, venant de Bordeaux. S'adresser à
R. A. LEFEBVRE,
14 nov 10, rue Toulouse.

DEMENAGEMENT—Slaughter, Pickett & Banks, ont transporté leurs bureaux dans l'Aile de la Banque. 10 nov—1m

BARILS A MELASSES—Le soussigné peut constamment fournir, à son atelier de tonnelier, situé rue Bourbon, entre St. Louis et Conti, des barils à Mélasse. S'adresser au No. 16 rue St. Louis.
13 nov G. GUTHE.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général, qu'ils ont pris la vaste salle de Mr. Giquel, dans le faubourg Washington, pour y donner des bals de souscription et de repas de corps. Attenant à l'établissement, qu'il y trouvera des billards et un café constamment pourvu des meilleures liqueurs. Les soussignés ne négligeront rien pour mériter les faveurs du public et attirer au café et à la salle NAPOLEON le patronage des habitans de la Nouvelle Orléans.

☞Le premier bal aura lieu samedi prochain 18 du courant, et commencera à 8 heures.
Js. GAUVIN,
13 nov—4m. P. SALVATORY

LE soussigné arrivant d'Europe, informe respectueusement le public, qu'il a reçu un assortiment complet de librairie, dans toutes ses branches, Jurisprudence, Médecine, Sciences, Littérature, Voyages, Romans, Classiques pour collèges, livres pour distribution de prix, Albums pour le jour de l'an, &c. Une augmentation de 1600 volumes de nos meilleurs auteurs, vient d'être faite à son cabinet de lecture. L'on pourra se procurer gratis les catalogues de livres en vente et du cabinet, à son magasin rue Royale, No. 139, entre St. Louis et Toulouse.
13 nov—8 ALFRED MORET.

COMESTIBLES FINS.

P. MARCOTTE prévient le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir rue de Conti, encoignure du passage de la Nouvelle Bourse, un magasin de comestibles fins, qui sera constamment pourvu des articles les plus frais.

Une longue expérience dans ce genre lui permet d'espérer le patronage de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 11 nov—12

TRAITES SUR PARIS ET BORDEAUX, à vendre par JOS. SAUVINET. 10 nov—6

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

575 Caisses, en débarquement des navires Perdonnett, Deucalion et Carolina, contenant un bon assortiment, convenable à la saison. R. G. HOBBS,
9 nov 12, rue de la Douane.

AVIS—Les soussignés ont formé une société pour la transaction des affaires de commission en général, sous la raison de HENSHAW & ROGERS, au No. 30, rue de la Vieille Levée.
C. H. HENSHAW,
6 nov—12 E. V. ROGERS.

NOURRICE—Une respectable dame française, d'une santé robuste et parfaitement saine, désirerait se placer immédiatement en qualité de nourrice dans une bonne maison. Elle donnera tous les renseignements désirables.
S'adresser à Mme. Simon accoucheuse, entre Royale et Bourbon. 15 nov

ARTICLES DE PARIS, SOIERIES, RUBANS, &c.

LINON batiste, Mouchoirs batiste dans tous les genres.
Etoffes nouvelles pour chapeaux, Rubans qualité de Paris.
Etoffe lustrée gros grain, pour mantilles.
Satin façonné riche, noir et couleurs assorties.
Velours noirs de Lyon extra fort pour marchands tailleurs.
Broderies, Nouveautés dans tous les genres.
Etoffes nouvelles pour manteaux de dames.
Lustrine d'Italie, Alépine noire, Mérinos.
Blondes blanches de Paris; Dentelles en fil, à vendre par M. CAFFE,
No. 73, rue Royale, entre Bienville et Conti.

Les marchandes de modes sont priées de venir jeter un coup d'œil sur cet assortiment.
15 nov—1m

DES PROPOSITIONS cachetées pour fournir du bœuf frais, pendant une année à dater du 1er décembre 1837, jusqu'au 30 novembre 1838 aux troupes de la Nouvelle Orléans, seront reçues par le soussigné jusqu'au premier décembre 1837, à 2 heures de l'après midi, époque à laquelle elles seront ouvertes.

Le bœuf devra être sain et d'une bonne qualité, en quartier, avec une proportion égale de chaque (les cous et les jarets sont exclus.)

Les jours de livraison, et la quantité probable de viande qui sera nécessaire ainsi que les termes et conditions du contrat, pourront être connus en s'adressant au soussigné, au no. 15 rue Toulouse.
JOHN B. GRUYSON,
1er lieutenant, et assistant commissaire des vivres.
15 nov—15

BANQUE DE CARROLLTON—C. te institution a été transportée de l'encoignure des rues St. Charles et Canal à la nouvelle maison de banque, rue du Canal, entre St. Charles et Carondelet.
8 nov JOHN NICHOLSON—caissier

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.

CUMPLIENDOSE el dia 30 del corriente el plazo acordado por la comision administrativa de esta compañía á los miembros de ella que deben cotizaciones atrasadas, se avisa á los que se hallen en tal caso que ocurran á efectuar los pagos á la casa del infrascrito, esquina de las calles Levée y Enghien, quien se hallará en ella todo los dias, desde las 7 á las 10 de la mañana, y de una á cuatro de la tarde.

Los individuos que el citado dia no hayan efectuado sus pagos, serán rayados de la lista de la compañía, y perseguidos judicialmente para el cobro segun lo previene el reglamento.
Nueva Orleans, 16 de Noviembre 1837.
17 nov—14 JUAN PUJOL Y RIPOLL, Tesorero.

...Paquebot de nouveaux arrangements, le bateau à vapeur BALTIMORE, partira de Baton-Rouge, tous les lundis matins, jusqu'à ce que le contraire soit annoncé. 18 nov

POUR CINCINNATI.

Le bateau à vapeur ATALANTA, étant peu d'eau, capitaine Sam. Staley, est maintenant prêt à recevoir son chargement, pour le port ci dessus et les endroits intermédiaires et partira mardi 21 du courant, à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la Douane, ou à JOSEPH LANDIS & Co,
18 nov 14, rue Poydras.

POUR LA HAVANE.—Le navire à vapeur CUBA, capitaine Swiler, partira pour le port susdit, dimanche matin, 19 courant, à 8 heures et demie du matin. Pour passage, s'adresser à bord, ou à
17 nov JOHN KILSHAW Jr.

POUR ST. LOUIS ET ALTON.

Le bateau à vapeur Vandalia, capitaine Small ayant presque tout son chargement engagé et allant à bord, partira positivement samedi prochain, à 10 heures du matin.

Le Vandalia prendra du frêt pour Vicksburg, Memphis et l'embouchure de la Rivière Blanche. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à GODFREY, BLOSSMAN & Co.
17 nov 26, Vieille Levée.

POUR LA MOBILE.

LE bateau à vapeur ST. LAWRENCE, tirant peu d'eau partira du bout du chemin à coulisses dimanche, 19 du courant, après l'arrivée des chars de midi, et touchera à la Baie St. Louis, Passe à Christian, Biloxi, et Pascagoula Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
HYDE & COMSTOCK,
16 nov 18, rue Poydras.

POUR COLUMBIA, PRINCETON, PROVIDENCE, Vicksburg, Grand Gulf et Natchez.

LE steamboat SOUTHERNER, paquebot régulier, partira pour les ports ci dessus, et tous les lieux intermédiaires, dimanche 19 du courant, à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au wharf de la rue Poydras ou à
HYDE & COMSTOCK,
16 nov 18, rue Poydras.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

[Bateau de Passage.]

LE bateau à vapeur ALBANY, fin marcheur, capitaine Brickie, est maintenant prêt à recevoir son chargement, et partira samedi 18 du courant, à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, ayant de superbes emménagemens. S'adresser à bord ou à
HYDE & COMSTOCK,
16 nov 18, rue Poydras.

☞L'Albany prendra également du frêt pour Memphis, Randolph, Mills Point et Paduca. 16 nov

POUR PITTSBURG, LOUISVILLE, CINCINNATI et les ports intermédiaires.

LE steamer bon marcheur MARMION, capitaine Stailey, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
HYDE & COMSTOCK,
3 nov 18, Poydras.

POUR LIVERPOOL.

LE navire A. I. MATTAKESETT, capitaine Drew, est en déchargement vis à vis l'Hôtel des Monnaies; ayant une grande partie de son chargement engagée, il partira sous peu. Pour le reste du frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
GEORGE GREEN,
16 nov No. 60, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire CHESTER, capitaine Watson, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sous peu Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis à vis l'Hôtel de la Monnaie, ou à
JAMES REED & Co.
16 nov 88, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE.

LE brick paquebot régulier CHARLES, cap, Landon, partira samedi prochain pour le port susdit. Il prendra du frêt si l'on s'adresse de suite, et peut accommoder 14 passagers dans ses chambres hautes et basses. S'adresser à
14 nov R. GRONING & Co.

POUR NEW-YORK—NOUVELLE LIGNE.

Paquebot de Lundi 27 novembre.

LE navire ORLEANS, cap. S Sears, est en déchargement et partira à son jour régulier pour le port ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord vis à vis le Marché aux Légumes, ou à
FRANKLIN, AMES & Co.,
14 nov No. 45, rue du Camp.

Après samedi 25 du courant, on ne recevra aucun frêt à bord.

POUR MARSEILLES

Le navire Carolinian, capitaine P. Bousquet, ayant la moitié de son chargement engagée, prendra le reste du frêt si une application immédiate en est faite au capitaine à bord, vis-à-vis la rue d'Espagne, ou au No. 166 rue Vieille Levée. Il peut loger commodément quelques passagers.
18 nov—6,3ps

POUR LA HAVANE.

La jolie barque Ciro, fine voilière, capitaine Tilbert, ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du frêt, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adressera à bord ou à
10 nov J PRATS & Fils.

POUR LE HAVRE—Le navire Al Girard, fin voilier, capitaine Lambert, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour le frêt de 250 balles de coton, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.

Le navire A. L. AMITIE, capitaine Delatouse, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira incessamment. Pour balance de frêt et de passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
10 nov BAILEY & ABBOTT, 14, Bienville.

POUR LE HAVRE.

Le navire français le LAFAYETTE, faisant les voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et le Havre, partira pour cette destination le 30 courant fixe, sous le commandement du capitaine B. Tupsent. Pour frêt ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à A. St. GEORGES,
10 nov Rue St. Louis.

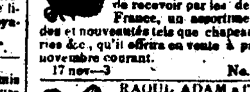

MME VE. BARJAC, a l'honneur d'annoncer aux Dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle fera, lundi prochain, 20 courant, l'ouverture d'un grand assortiment de marchandises de mode reçues par les navires Rubicon et Lafayette, consistant en chapeaux, capotes, bonnets, broderies, dentelles de Lille, merecourt, malines, valenciennes à points carrés (article nouveau) manteaux, schalls cachemires, soieries pour robes, mérinos, indienne rouge croisée à meuble, robes de velours et satin brodés, mouchoirs de batiste brodés très riches, &c. &c. 17 nov—4

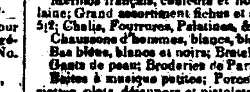

MELLE. BEAUVALET a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir par les navires Rubicon et Lafayette, du Havre, un grand assortiment de modes et nouveautés parisiennes, elle en fera l'ouverture samedi lundi prochain. 17 nov—3

ADOLPHE PLUCHE,

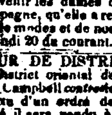

A L'HONNEUR de faire part aux Dames de la Nlle. Orléans qu'il fera l'ouverture de ses modes lundi prochain 20 du courant, encoignure Conti et Royale.
17 nov—3

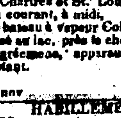

La soussigné a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment d'articles de modes et nouveautés tels que chapeaux, capotes, broderies, &c., qu'il offrira en vente à partir de Samedi, 18 novembre courant. TIOLLIER,
17 nov—3 No. 135, rue Royale.

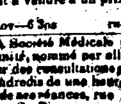

RAOUL ADAM a l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'ouvrir son magasin de nouveautés, rue Royale au coin de celle de Toulouse, maison de M. Ducatel. 17 nov

MME. GERMAIN DUCATEL, de retour de France par le navire Rubicon, prévient les Dames de la Nlle. Orléans que lundi prochain 20 du courant, il fera l'ouverture générale de ses Marchandises, dont le choix est des plus beaux.
Rue de Chartres, No. 83. 16 nov—3

A VENDRE en gros par Raoul Adam, rue Royale coin Toulouse:
Bombasine noire surfine,
Mérinos français, couleurs et noirs. Mousseline de laine; Grand assortiment fichus et shalls laine 3/4, 4/4, 5/4; Chalis, Fourrures, Palatines, &c.
Chaussons d'hommes, blancs, bleus, mêlés;
Bas bleus, blancs et noirs; Bretelles;
Gants de peau; Broderies de Paris;
Boîtes à musique petites; Porcelaine assortie, assiettes, plats, déjeuners et pistolets;
Chandeliers plaqués, do. ordinaires;
Ciseaux ordinaires et fins, Soieries noires;
Manteaux couleur et deuil pour dames et enfans.
17 nov—15

MME. H. CAILLAT, successeur de Mme. A. Cochrane, rue de Chartres, No. 54, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elle a reçu de France un joli assortiment de modes et de nouveautés, dont l'ouverture se fera lundi 20 du courant. 17 nov—5

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS District oriental de la Louisiane, No 4247—James Campbell contre le bateau à vapeur Columbia—En vertu d'un ordre de vendition exponas, à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, mercredi 29 du courant, à midi,

Le bateau à vapeur Colombia, tel qu'il se comporte, échoué au lac, près le chemin à coulisses; ensemble ses agrès, apparaux et ameublement, payable comptant. J. H. HOLLAND,
15 nov marshall des E. U.

HABILLEMENS D'ENFANS.

LES soussignés viennent de recevoir de New-York, un grand assortiment d'habillemens pour enfans, consistant en habits et levites et levites en drap, gilets, pantalons, &c. &c. en tous genres, qu'ils offrent à vendre à un prix très modéré.
F. STRINGER & Co.
9 nov—6 3ps rue de la Vieille Levée No. 19

LA Société Médicale prévient le public, qu'un comité, nommé par elle, continue à vacciner et à donner des consultations gratuites aux indigens, tous les vendredis de une heure à trois, dans le local ordinaire de ses séances, rue Royale No. 163, entre Toulouse et St. Pierre.
Le secrétaire général,
8 nov—3 3ps L. DARET—D. M. P.

AVIS—Toutes fournitures de bois de moulin, seront immédiatement faites en s'adressant au soussigné, en son bureau, encoignure Conti & Royale, ou à sa demeure, encoignure Royale et Esplanade. Il offre aussi à vendre une grande quantité de bois sec, tel que planches à plancher, planches ordinaires, &c. MARSOUDET,
9 nov—3, 3ps

BUREAU DU RECORDER DE LA MUNICIPALITE No. 2.

AVIS est par le présent donné que le Marché Washington est maintenant ouvert à tous les citoyens et que le recorder, d'après une résolution du conseil, en date du 9 courant, est autorisé à donner gratis jusqu'au premier janvier prochain 1838, des places aux bouchers et autres ... au premier ... du dit marché. D ... toutes les ... Municipalité à ...
Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1837.
17 nov—5 L. H. GARDNER, recorder.

... barils bœuf mess et prime, en magasin et à vendre par A. GRIVOT,
16 nov 16 rue Poydras.

Ventes à l'encan.

PAR GEORGE Y. BRIGHT.

IL sera vendu ce soir, sans réserve, à 6 heures et demie, à l'encoignure des rues Craps et Espagne, Troisième Municipalité; des meubles meublés, et des ustensiles de cuisine.
Conditions:—Comptant. 18 nov—1

PAR JOSEPH LECARPENTIER.

IL sera vendu samedi 18 Novembre 1837, à 10 heures du matin, à son encan, pour clore une facture, un assortiment de meubles, consistant en armoires, tables et autres articles. 18 nov—1

PROPRIETES AMELIOREES DE GRANDE VALEUR DANS LA PREMIERE MUNICIPALITE.

PAR MOSSY & GARIDEL.

VENDREDI, 1er. jour de Décembre prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, seront vendues sans réserve, les biens les propriétés suivantes de GRANDE VALEUR, savoir:

1o. Ce beau et élégant magasin à quatre étages, nouvellement bâti, situé rue Bienville No. 58, entre les rues de Chartres et Royale.

Le lot mesure 25 pieds 7 pouces de face, sur un profondeur de 127 pieds 10 pouces. Le magasin est construit de la manière la plus substantielle, tout en briques du pays, à l'exception de la façade qui est en briques de l'autre bord du lac; il a 100 pieds de profondeur, et derrière se trouve une cour pavée en pierres plates avec un hangard et hydrant fournissant de l'eau qui vient du château d'eau de la Banque de Commerce.

Ce magasin est loué à bail pour un an, à partir du premier novembre courant, à M. Wm. R. Carnes à raison de $2500 pour l'année, payables mensuellement.

2o. Le magasin No. 55, situé rue Bienville, attenant au numéro 53 et en tout point semblable à celui ci. C magasin est loué à bail à M. P. F. Ducongé pour l'espace de 3 années à partir du 1er. novembre courant, sous le pied de $2000 par an, payables chaque mois, avec le privilège de prolonger le dit bail de deux autres années.

3o. Le magasin No. 57, situé rue Bienville, attenant au No. 56 et en tout point semblable au précédent. Ce magasin est loué à M. Wm. Kenyon, pour l'espace d'une année à raison de $2500 par an, payables mensuellement.

4o. Cette élégante maison de maître, avec magasin, située rue Bienville, attenant au No. 53, bâtie sur un lot de terre de 25 pieds 7 pouces de face, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Le logement est occupé par M. James Corell, et loué par lui à bail jusqu'au 1er. novembre prochain, à raison de $1200 piastres par an: mais il est susceptible d'y rapporter maintenant $1800 par an. Le magasin est loué par M. E. Sainet à raison de 50 piastres par mois.

CONDITIONS—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
17 nov—19

PAR HEWLETT & CENAS & J. LEVY

Successeurs de G. G. et F. M. Jenkins.

IL sera vendu mercredi 29 du courant, à dix heures du matin, au no. 24, rue de la Vieille Levée entre les rues de la Douane et Bienville, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la ville de la Nouvelle Orléans, sous la date du 15 du courant,

Le fonds de magasin d'épiceries occupé par le défunt.

Conditions: Toutes sommes au dessous de $100, comptant, de $100 à $300, soixante jours, de $300 à $500 quatre vingt dix jours, de $500 et au dessus, quatre mois, de crédit, en billets endossés par des personnes de la ville. 17 nov—11

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu Samedi 18 nov. à 10 heures du matin au bureau d'encan de Joseph Le Carpentier, par l'ordre et sous l'inspection des Gardiens du Port pour le compte de qui il appartiendra.

19 Balles assorties de Bretagne Française, importées et avariées à bord de la goëlette Cora, capitaine Delvaille. 16 nov—3.

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu Samedi 18 Novembre 1837, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Joseph Le Carpentier, par l'ordre et sous l'inspection des gardiens du Port, pour le comp e de qui il appartiendra.

Une quantité de marchandises sèches assorties importées et avariées à bord de la goëlette Cora, capitaine Delvaille. 16 nov—3.

Propriété de grande valeur, située dans la meilleure position du carré de la ville.

PAR M. BARNETT Senr.

LE Jeudi 23 du courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, il sera vendu

Un lot de terre situé rue de la Levée entre les rues Conti et Bienville, ayant mesure anglaise vingt et un pieds, trois pouces, six lignes face à la rue de la Levée et cent quatre vingt un pieds, deux pouces de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations en briques, avec, à quatre étages et de ses dimensions comme suit:

Le magasin sur la rue de la Levée à quatre vingt onze pieds de profondeur et prend jour sur une cour.

L'arrière magasin aussi à quatre étages, mesure quarante deux pieds, six pouces de profondeur et prend jour par la première cour et sur une arrière cour de quinze pieds six pouces de profondeur.

Les cours sont pavées en pierres plates; les bâtisses couvertes en ardoises, les dalles et tuyaux de descente en cuivre, il y a une pompe dans la première cour; le tout est en parfait état.

Ces bâtisses maintenant occupées par MM. T. G. Chamberlin & Co., et bornées d'un côté par la propriété de Mr. de Pontalba et de l'autre par celle de Mr. J. J. Mercier, sont sujettes à un bail passé à MM. T. G. Chamberlin & Co, à raison de deux mille huit cents piastres par an, payable par douzièmes $233 33, à la fin de chaque mois Ce bail expire le premier novembre mil huit cent trente neuf.

Conditions:—Un quart comptant, un quart à six mois, un quart à douze mois, un quart à dix huit mois en billets divisés en coupons, au choix du vendeur, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement de tout ou partie des billets, le paiement sera exigible, sur tout ce qui restera, à compter de leur échéance, jusqu'à parfait paiement.

Les personnes qui désireront acheter la propriété à l'amiable pourront s'adresser à l'encanteur d'ici au jour de la vente et dans ce cas, au ... définitivement vendue.

L'acte de vente sera en l'étude de Theodore Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs. 15 nov—7

PAR GEORGE Y. BRIGHT.

Bureau No. 45, rue St. Louis.

SAMEDI 18 du courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, l'exposerai en vente, le mulâtre esclave, FRANCIS, âgé d'environ 14 ans, domestique de maison, acclimaté et garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions:—Un quart comptant, le reste à 6 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
15 nov—4

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, 18 du courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis.

Le mulâtre nommé Edouard, âgé d'environ 18 ans, parfait domestique de maison, parlant l'anglais et le français, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 1/3 comptant et la balance à 4 mois en billet endossé à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque. 14 nov—5

PAR J. LEVY.

Vente du Syndic.

IL sera vendu, Jeudi 24 du courant, à 11 heures de l'après midi, au No. 53, rue des Magasins.

Par ordre de la Cour de District du premier District judiciaire, une certaine quantité de meubles meublans, abandonnés par Swain & Frères et par J. W. Swain & Co, à leurs créanciers.

Immédiatement après, dans le magasin de J. W. Swain & Co, rue de la Commune, il sera vendu tout l'ameublement des bureaux, un coffre fort en fer et un chemin à coulisses et appartenant.
13 nov—10

JAMES REED & Co. ont transporté leur comptoir, au No. 88, rue de la Commune. 16 nov

NOUS avons l'honneur de prévenir le public et particulièrement les Dames que nous ferons lundi et mardi prochain 20 et 21 du courant, l'ouverture de nos Nouveautés et Marchandises d'hyver.
16 nov—6 E. LEFEBVRE & Frère.

SUCCESSION DE WATSON.

LE Soussigné curateur de la succession de Charles Watson décédé, invite toutes les personnes ayant des réclamations contre ladite succession à les lui présenter, dûment assermentées et celles qui doivent à ladite succession à payer sans délai entre ses mains.
ALFRED E. FORSTALL
16 nov—10. Curateur.

AVIS DE SUCCESSION.

LE soussigné, curateur de la succession de feu J. J. Barre, prévient les personnes qui doivent à ladite succession, de régler leur compte les 10 jours qui vont suivre la présent avis, et celles auxquelles il peut être dû, de présenter leur compte munis de leurs titres dûment en règle.
PHILIBERT BORDELAIS,
16 nov—10 rue St.-Pierre No. 182.

LE soussigné ex-cuisinier du Café et Restaurant Hardy à Paris, et dernièrement cuisinier en chef de l'Hôtel St Charles de cette ville, a l'honneur de prévenir le public, qu'il a ouvert au No. 153, rue de Chartres, entre St. Louis et Toulouse, une pension bourgeoise, où l'on trouvera une bonne table, bien servie, comme suit:
8 heures pour le déjeuner;
3 heures pour le dîner.

Il offre aussi quelques chambres garnies à louer dans le même local, et se charge de préparer et servir des soupers en ville, à des prix modérés.
16 nov—4 NICHOLAS GEORGES

ASSORTIMENT de souliers français pour hommes, reçu par les derniers arrivages, à vendre en détail par le soussigné. Aussi: Chaussure américaine en tout genre, pour femmes, hommes et enfants.
16 nov—8 Js. PAUCHON,
maison seule sur la Levée entre des rues marchés.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux,
242 tierçons Vin blanc, Barsac, Sauterne et Graves.
72 barriques Vin rouge St. Julien, Médoc, &c.
25 quarts de pipes Eau de Vie, 4me preuve.
350 caisses Cerises à l'eau de vie.
150 do Fruits à l'eau de vie.
25 do Pruneaux de choix.
30 do Liqueurs superfines, en flacons de porcelaine.
7 do Fruits cristalisés.
38 paniers Champagne, qualité supérieure, en grandes et en demi bouteilles.
500 paniers Anisette superfine.
114 paniers d'Huile d'olive.
100000 Bouchons courts.
550 caisses Vin rouge différentes marques.
50 do Chambertin.
NORES & BROCARD,
14 nov 14, rue Toulouse.

LA Banque des Citoyens achète des Traites sur Londres et Paris. J. B. PERRAULT,
7 nov Caissier.

LE docteur Easton a transporté son domicile à la rue de l'Esplanade, No. 13, entre les rues Conde et Levée. 7 nov

AVIS—TROIS ESCLAVES DE VALEUR A VENDRE—Il sera vendu à l'amiable trois nègres de choix, pleinement garantis et acclimatés, qui conviennent en vente pour aucune cause ... que le 25 ... le plus vieux d'entr'eux ... pour ... le premier est un excellent ... second est un ... maître $45 par mois ... peuvent être employés charretiers de premier ordre ... est excellent ... L'acheteur pourra ... pour ... à vue ... des deux charretiers ... S'adresser au magasin d'encan de MM. Fernandez & Whiting, rue St. Louis. 17 nov—5

STEAVENS, BROWN & CO. offrent à vendre à des prix accommodans, les articles suivants, à leur magasin No. 75, rue de Chartres, ... de J. J. Duport et E. Rossant.
Eau-de-vie de Bordeaux, de diverses qualités.
Vin de Champagne, de la marque cachet de Jolly, Madère et vin rouge ... vins de ... qualité ... supérieure.
... de baleine ... Ils attendent par les arrivages de l'Europe et du Havre, un assortiment d'articles de comestibles et de marchandises ... pour être exposés, ... au dessus de leur ...
18 nov—1m

...